

TARIFS 2025/2026

FRAIS ADMINISTRATIFS

A l'inscription dans le Groupe St Augustin (par enfant)	63,00 €
A la réinscription de l'enfant (courant mars de l'année scolaire en cours)	60,00 €

CONTRIBUTIONS ANNUELLES DES FAMILLES

Frais de scolarité (par enfant)	687,00 €
Cotisations de tutelles (*) (par enfant)	99,71 €

(*) En cas de départ ou d'arrivée en cours d'année, les cotisations de tutelles sont dues en totalité.

REDUCTION

Une réduction, sur la scolarité seulement, est accordée aux parents si plusieurs de leurs enfants fréquentent :

l'ensemble scolaire Saint Augustin

Pour 3 enfants, 20 % de remise sur la scolarité

Pour 4 enfants, 30 % de remise sur la scolarité

ou l'Enseignement Catholique

Pour 3 enfants, 15 % de remise sur la scolarité

Pour 4 enfants, 20 % de remise sur la scolarité

RESTAURANT SCOLAIRE et GARDERIE

Le **repas complet** (entrée, plat principal, fromage, dessert) est facturé **7,55 €**. Ce tarif comprend la restauration et les frais engagés par l'établissement. Seuls les repas effectivement consommés sont facturés.

Les enfants scolarisés en classes élémentaires uniquement, peuvent apporter un **panier repas**. Ce panier repas est facturé **4.08 €**. Ce tarif correspond aux frais engagés par l'établissement.

La **garderie et/ou l'étude** peuvent être régulières ou occasionnelles.

La **période de 3/4 d'heure** est facturée **1,95 €**.

Pour approvisionner périodiquement les porte-monnaie restauration et garderie,

Il vous sera demandé au préalable de vous connecter à votre compte ECOLE DIRECTE et d'y faire des règlements par Carte Bancaire .

Pour les familles n'ayant pas de carte bancaire, les règlements en espèces ou par chèque doivent impérativement être déposés au secrétariat de l'établissement. Un reçu leur sera alors délivré. En cas de litige, aucun paiement ne sera validé sans justificatif.